

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La RD2020 en travaux à Orléans Point d'actualité sur les travaux

Axe majeur traversant Orléans Métropole du Nord au Sud, la RD2020 fait l'objet, depuis mai 2018 et jusqu'en mars 2019, de 2 nouveaux aménagements, dans le cadre d'une stratégie globale de restructuration et d'embellissement de cette voie.

Aménagement de l'accès à la ZAC des Chèvres Noires et au futur équipement CO'Met

En vue de l'arrivée de CO'Met* fin 2021 et dans le but de faciliter l'accès à la ZAC des Chèvres Noires pour les automobilistes empruntant la RD 2020, l'aménagement d'un nouveau carrefour à feux, la création d'une voie nouvelle entre Kiloutou et Norauto et le doublement des voies rue Brillat Savarin ont été réalisés. Sont en cours :

- La reprise de voirie et la création d'un trottoir accessible aux Personnes à Mobilité Réduite au niveau du passage sous la RD 2020
- La plantation d'arbres, d'arbustes et l'engazonnement

* CO'Met : un équipement unique en France comprenant :

- une salle sportive de 10 000 places selon les configurations
- un Palais des congrès pouvant accueillir jusqu'à 2 000 personnes, pour le développement du tourisme d'affaires
- un nouveau Parc des expositions extensible jusqu'à 33 000 m²
- le tout à proximité du Zénith d'Orléans

Ces aménagements sont prévus d'être achevés fin novembre 2018.

Requalification urbaine de la section Joffre - Candolle

Dans la continuité de la requalification réalisée en 2011 entre la trémie Candolle et Jardiland, le secteur situé entre le pont Joffre et cette même trémie va être réaménagé, dans le but d'y simplifier la circulation des piétons, notamment les écoliers, les Personnes à Mobilité Réduite ainsi que les cyclistes. De plus, pour faciliter les déplacements à proximité de l'école du Jardin des Plantes et du LAB'O, la traversée de la RD2020 entre les rues Guignegault et Vieille Levée est sécurisée par la création d'un nouveau carrefour à feux. Cet espace réaménagé, végétalisé et plus accueillant sera complété par l'ouverture d'une nouvelle entrée sur le Jardin des Plantes, du côté RD2020.



En attendant la mise en service du carrefour à feux définitif en décembre 2018, les agents de la Police Municipale poursuivent leur surveillance de cette traversée aux heures de sortie d'école. Pour les automobilistes, la zone est limitée à 30km/h, avec des rétrécissements de voies en amont de part et d'autre du futur carrefour, pour permettre une meilleure régulation du flux.

Des itinéraires alternatifs sont conseillés pour contourner cette section de la RD 2020 :

- Prioriser les passages par les ponts de l'Europe et Thinat pour éviter les difficultés de circulation sur la RD 2020
- Pour rejoindre le pont Joffre en venant du sud vers le nord, prendre l'avenue de Saint Mesmin au niveau du rondpoint du lycée Charles Péguy, puis l'avenue de Trévise une fois arrivé au bord de la Loire

Lancée depuis mi-juillet 2018, la première phase du chantier, côté Est de la RD2020 (côté Jardin des Plantes) se termine. Ont été réalisés :

PHASE 1

- La démolition de la passerelle Candolle, présente depuis 40 ans, dans la nuit du 29 au 30 août
- La démolition du terreplein central
- Des travaux de voirie et de terrassement
- La pose de bordures
- La création de trottoirs, de pistes cyclables
- L'aménagement d'espaces verts

Dès le 9 octobre, la deuxième phase de travaux débutera et le chantier se déplacera côté Ouest (côté LAB'O), tandis que la circulation se fera du côté du Jardin des Plantes. Cette phase se terminera en décembre 2018.

PHASE 2

- Construction du nouveau terreplein central
- Travaux de voirie, de terrassement
- Pose de bordures
- Création de trottoirs et de pistes cyclables
- Aménagement d'espaces végétalisés

Info circulation

→ A partir du mardi 9 octobre 2018 :

Après avoir été fermées à la circulation du côté Est, les rues Vieilles Levées et Guignegault seront barrées également côté Ouest, tout comme la rue Dante Aligheri et la bretelle d'insertion à la RD2020 au niveau du rond-point du Champ de Mars, sauf pour les riverains et pour l'accès au LAB'O.

- Zone de la ZAC Chèvres Noires

La circulation dans cette zone est rétablie, avec la présence de la nouvelle voie et du nouveau carrefour à feux. Ce carrefour à feux devient l'entrée et sortie principale de la ZAC suite au nouvel aménagement.

Orléans Métropole rappelle qu'il est nécessaire d'anticiper ses déplacements et de préférer autant que possible les itinéraires de déviation.

